IMPRIMATUR

JOURNAL DE L'INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE GRATUIT — 31 janvier 2019 # 713

À CHAUD

L'impasse après la casse

© Félicie Gaudillat

En attendant le vote de la loi anti-casseurs encore en débat, les commerçants cherchent des solutions.

De semaine en semaine, certains commerçants n'enlèvent même plus les protections de leurs vitrines.

« *Merci de ne pas s'appuyer sur la vitrine* », lit-on sur la devanture brisée d'une agence de courtage cours de la Marne, dans le centre de Bordeaux. Placée fortuitement au milieu des bris de glace, la pancarte fait sourire. Derrière les grandes plaques de bois disposées sur la vitre pour combler les trous et sécuriser le magasin, Julien travaille désormais dans la pénombre. Et il est consterné : « *C'est la deuxième vitrine que je change en deux semaines. La première a tenu trois jours, ils l'avaient attaquée à coups de marteau. Ils sont revenus samedi dernier vers 19h. Je ne comprends pas pourquoi je suis visé.* »

Ils, ce sont les casseurs qui opèrent en marge des manifestations des Gilets jaunes. Depuis le début du mouvement mi-novembre, ils saccagent les enseignes emblématiques du pouvoir capitaliste. Sur ce cours qui traverse le sud du centre-ville, les stigmates sont d'emblée visibles. A coups de tags anarchistes ou de tirs de projectiles, aucune banque n'a été épargnée. Même le Carrefour de la rue a été pris d'assaut. La stratégie de défense de ces enseignes ? De simples barricades en bois pour masquer les stries de verre brisé.

Barricades et jets d'eau

Même son de cloche cours Victor Hugo, près de la porte de Bourgogne.

« S'ils reviennent, on utilisera des jets d'eau »

Cette portion reste le terrain de prédilection des casseurs, qui multiplient les dégradations semaine après semaine. Impossible de trouver un distributeur qui fonctionne aux alentours, les écrans ont été enfoncés, les espaces de retrait brûlés. Sur la route, le goudron fondu çà et là rappelle le recours fréquent au feu. Rue des Boucheries, les casseurs ont incendié il y a deux semaines des véhicules BlueCub. Leurs batteries en lithium, projetées par la chaleur, ont fracassé les vitrines d'un magasin de tourisme. « *On en a pour quinze mille euros de réparation* » s'était alors plaint un salarié. « *S'ils reviennent, on utilisera des jets d'eau* ».

La réaction à chaud n'a pas été mise à exécution samedi dernier, mais elle témoigne de la lassitude des commerces ciblés par les attaques. Si certains subissent passivement les saccages, d'autres ont décidé d'adopter une stratégie d'auto-défense. place de la Victoire, le Saint-Aubin fait désormais appel à ses agents de sécurité de nuit pour sécuriser le bar chaque samedi après-midi. « *C'est juste au cas où* », tempère néanmoins un serveur. « *On n'a jamais été directement visé* ».

Les agences immobilières Stéphane Plaza et Nexity du cours Pasteur, à deux pas de ce bar, n'en diront pas autant. Un opérateur de voyage a même emmuré sa vitrine. Mais le cours reste bizarrement bien préservé, aucune autre trace du passage des casseurs en vue.

Heurts dissimulés et carré VIP

À quelques encablures de là, un autre constat se dresse. Au détour de la place Pey Berland au coeur de la ville, un mets de choix s'offre aux casseurs. La Banque Populaire en entrée, l'Harmonie Mutuelle en plat principal et la Caisse d'Epargne pour le dessert. Mais, souvent, ce n'est pas la fringale des grands jours : chaque samedi, ils sautent le plat chaud. Car les mutuelles ne sont pas une cible privilégiée des casseurs. Une employée témoigne : « *Nous avons seulement eu quelques impacts de grenade. On n'a pas de stratégie de défense particulière vu que, pour l'instant, nous sommes plutôt épargnés* ».

A côté, le distributeur de la Caisse d'Epargne est calciné, brisé et enfoncé. La Banque Populaire est barricadée et laisse entrevoir de multiples morceaux de verre. Devant, des employés communaux ironiquement vêtus de gilets jaunes s'affairent à rafistoler des câbles électriques, près d'un autocollant jaune fluo « Rendez l'argent. » La volonté de montrer la plus belle image du centre-ville bordelais malgré les dégradations hebdomadaires est manifeste.

Une fois en face de la mairie, plus aucune trace d'affrontement. C'est pourtant chaque samedi la fin du voyage pour de nombreux casseurs qui espèrent investir la place. Seulement, le dimanche à l'aube, les agents d'entretien nettoient l'esplanade et lui redonnent immédiatement son image de carte postale. Fumigènes et résidus de balle, tout disparaît.

Au cœur de la place se trouve même un lieu inaccessible pour les casseurs. Le Café Français, sorte de carré VIP où se retrouvent souvent des personnes influentes du pouvoir municipal. La zone est entièrement bouclée par des rangées de CRS toutes les semaines. Le Café Français n'a pas besoin de se défendre contre les casseurs, la protection policière est là pour ça. « *Le seul problème, c'est qu'on a zéro client le samedi* », nuance le serveur du café. Le prix à payer pour profiter d'une totale immunité.

Félicie Gaudillat @f_gaudillat
Thibaut Ghironi @thibaut_ghironi

ET AUSSI

DES CYCLISTES SANS GÊNE

UN TURFISTE PASSIONÉ

UN FILM "HUMORISTIQUE"

50 ans d'affrontements

Lutter contre les casseurs sans restreindre le droit de manifester, une mission impossible ? Retour sur 50 ans de débats.

1789

« *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi* », stipule l'article 10 de la Déclaration des droits de l'Homme. Une disposition admirable mais pas très respectée. Très vite, les politiques corrigent : ce « droit à manifester » doit être assuré, mais régulé. Dorénavant, le « trouble à l'ordre public » sera l'argument numéro 1 des promoteurs des futures lois anti-casseurs.

8 juin 1970

L'État veut éteindre les derniers feux gauchistes de mai 68, d'autant plus que les manifestations étudiantes sont de plus en plus dures. La loi « anti-casseurs » du 8 juin, voulue par Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur à poigne, pénalise les simples manifestants. A l'Assemblée, la gauche est vent debout !

3 mars 1979

Manif de sidérurgistes place de l'Opéra à Paris. Trente-cinq manifestants (dont quelques passants) sont condamnés à la suite de violences. Le verdict passe mal. L'opinion commence à se retourner.

1981

La gauche mitterrandienne arrive au pouvoir. La loi anti-casseurs est abrogée. Participer à une manif violente n'est plus répréhensible en tant que tel. Le droit à manifester est renforcé, la droite crie au laxisme !

11 février 2010

Le gouvernement Fillon fait passer sa loi sur « les bandes violentes ». La seule appartenance à un groupe d'activistes expose le contrevenant à un an de prison assorti de 15 000 euros d'amende. La loi elle concerne aussi les violences en milieu scolaire et dans les stades. L'opposition y voit un nouveau coup de canif dans le droit de manif !

29 janvier 2019

Face aux violences du Mouvement des Gilets Jaunes, une nouvelle loi anti-casseurs arrive à l'Assemblée nationale. Certaines des mesures envisagées sont controversées, même au sein de la majorité. Des députés LREM souhaitent supprimer des articles concernant le fichage et la fouille des manifestants. Pour Amnesty International, le texte est « liberticide » et ne va pas mettre fin aux risques de violence.

Surf sur le black bloc web

Facebook, Instagram, Twitter… Les black blocs, partisans de la violence révolutionnaire, laissent des traces sur le net. D'onglet en onglet, nous avons tenté de les suivre. Visite.

© Jean-Baptiste Arcuset

19 janvier 2019 – Les black blocs ont investi les rues de Bordeaux pour affronter les forces de l'ordre.

« *Offre d'emploi homme ou femme : le black bloc recrute.* » Cette annonce de recrutement originale figure sur le site d'information alternative paris-luttes.info. Pour obtenir le poste, certaines compétences sont demandées : savoir travailler en équipe, avoir une excellente connaissance de la géographie urbaine ou encore pouvoir vite se changer. Sont évoqués aussi d'autres détails plus gadgets, comme « *toute expérience en graph est un plus* ». Enfin, attention : « *Policiers, s'abstenir* ». À prendre au sérieux ou pas, cette annonce s'inscrit dans le discours très humour noir des black blocs, que l'on retrouve sur le net.

En naviguant sur les réseaux sociaux, on croise régulièrement des messages anti-capitalistes, anarchistes et communistes. Sur le groupe Facebook « Black Bloc France », par exemple, qui compte 15 000 adhérents, dont beaucoup de curieux, une photo de la vitrine défoncée d'une banque s'accompagne de la légende : « *Le capitalisme tue, attaquons le capitalisme.* » Certains internautes appellent même « *à tout casser* » lors du sommet économique du G7 qui aura lieu cet été à Biarritz. Ambiance un peu tendue, surtout quand certains utilisateurs se lâchent. Sur un post montrant une vidéo du péage incendié de Virsac, en date du 11 novembre, on peut lire : « *Qui va payer toute la merde que vous avez fait bande de nazes ? Vous décrédibilisez tout ce que font les gilets jaunes* », suivi d'un : « *Je pense qu'au fond ils aiment les taxes puisqu'en agissant ainsi ils rajoutent de l'impôt à tout le monde.* »

Masques noirs contre casques noirs

La photo et la vidéo ont d'ailleurs la part belle sur ces pages internet. Masque noir, gants et cagoules font partie de l'uniforme quasi-officiel. Ironie du sort, les black blocs portent précisément la même couleur de masques que les casques de leurs ennemis jurés : les CRS.

Derrière les photos, difficile de rentrer plus dans le vif du sujet. Discrets et méfiants, les « blocs » n'organisent jamais leurs actions sur le web. Comme l'explique le journaliste Tristan Goldbronn, leur présence sur les réseaux sociaux se fait à titre personnel et souvent sous pseudonyme. Par mesure de sécurité, les black blocs se tournent plus vers les messageries cryptées, telles que Signal. « *Il n'y a pas meilleur moyen pour se faire gauler par les Renseignements Généraux, indics de la police qui infiltrent les différents mouvements politiques, que de passer par les réseaux sociaux* », explique Ugo, jeune étudiant de 24 ans devenu black bloc en 2016. Rencontré au hasard d'un groupe Facebook, ce garçon diplômé d'un master en Humanités a rejoint le mouvement grâce à sa sœur qui l'a emmené dans une manifestation à Tolbiac, un campus étudiant situé à Paris.

Alors, les « blocs » mettent en ligne photos, montages, vidéos et slogans pour mener une bataille d'image, et affirmer leur politique, souvent « *mal véhiculée par les merdias* », comme ils les surnomment. De plus, les réseaux sociaux leur permettent de garder un œil sur l'avancée des mouvements d'idées, indissociables de leurs actions. Et, pourquoi pas, de trouver de nouveaux candidats pour leur « *CDD à temps partiel d'un mois renouvelable jusqu'à la fin des mouvements* ».

Alix Fourcade @alixtich
Rébecca Laplagne @rebeccalpl

Black bloc

Mouvement né dans les années 1980 en Allemagne, composé de groupuscules révolutionnaires hétérogènes.

Cortège de tête

Les black blocs se retrouvent en première ligne des manifestations, se changent rapidement en noir sur place avant d'agir et se déplacent toujours par groupe pour attaquer les symboles du capitalisme (banques, McDonald's...).

ACAB

« All Capitalists Are Bastards (Tous les capitalistes sont des bâtards) » ou « All Cops Are Bastards (Tous les policiers sont des bâtards) ». Cet acronyme est régulièrement employé par les black blocs qui militent contre le capitalisme et les forces de l'ordre.

SOCIÉTÉ

© Eve Guyot

Un cycliste roulant sur une voie de tramway risque une amende de 90 à 135 euros.

Ces vélos « qui emmerdent tout le monde »

Selon un pointage publié cette semaine, Bordeaux n'a jamais compté autant de cyclistes. Alors, oui, faire du vélo en ville, c'est tendance, mais c'est surtout dangereux.

Et hop ! Un feu rouge grillé. Le vélo à peine enfourché, cette jeune femme double une file de voitures arrêtées et se faufile à toute vitesse dans le cours de la Marne, bondé de véhicules. Une fois le vélo garé place de la Victoire, il pose un autre problème. Le deux-roues est immobilisé à un mètre du trottoir. Pour les piétons et les autres vélos, c'est limite. Mais c'est souvent ainsi : le cycliste, aujourd'hui, se croit tout permis. « *Les vélos emmerdent tout le monde ! Voyez, on est obligé de descendre du trottoir parce qu'ils roulent dessus !* », s'indigne Michelle, 70 ans, qui fait ses courses à pieds. « *Et voilà, regardez-le !* », crie-t-elle en pointant du doigt le coupable : un cycliste se baladant sur les rails du tram. Elle évite un vélo garé qui prend la moitié du pavé : « *Moi j'en ai marre des cyclistes en ville !* » Manque de bol, Camille*, la propriétaire du vélo, s'en moque un peu, de ses « victimes » : « J*e me fais souvent engueuler par les piétons, les voitures et même certains cyclistes, parce qu'évidemment je ne respecte pas le code de la route* », explique-t-elle. « *Mais en même temps, c'est tellement jouissif de pouvoir slalomer librement entre les piétons et les voitures !* »

« Un truc entre la voiture et le piéton »

Loïc, moniteur à l'auto-école de la Victoire, partage tous les jours la route avec ces « *cyclistes qui ne respectent rien* ». Il analyse la situation : « *Le cycliste n'a pas de permis, alors il s'affranchit de toutes les règles.* » Le problème, c'est que le cycliste n'est plus un piéton à partir du moment où il monte sur son vélo, mais que son biclou n'a pas non plus le même statut qu'un véhicule à moteur. Camille s'interroge : « *Je ne me considère pas comme un véhicule, mais plutôt comme un truc entre la voiture et le piéton.* » En réalité, peu importe le flou du statut, puisque les règles sont claires : le cycliste, usager de la route, doit respecter le même code que la voiture. Il doit circuler à droite, en file indienne, respecter les priorités et s'arrêter à chaque feu rouge. Comme pour les voitures, le téléphone est interdit et le stationnement ne se fait pas au feeling, contrairement à ce qu'on pourrait croire. Et comme pour les voitures, pour chaque infraction, une amende peut tomber.

Des PV pour la sécurité

Si le port du casque n'est pas obligatoire, les cyclistes pourraient au moins se protéger en respectant ces règles. C'est ce que pense Loïc, qui s'inquiète surtout pour leur sécurité : « *Nous, on est en voiture, on a un gros véhicule. Eux, ils sont tout petits, on ne les voit pas dans notre angle mort. C'est eux qui sont vulnérables !* » Mais Aymeric, un coursier, s'interroge : comment peut-on être pris au sérieux quand « *la police laisse trois-quart des cyclistes griller des feux rouges sans sourciller ?* » En 2017, le nombre de cyclistes tués avait augmenté de 22% et 83% des accidents avaient lieu en ville. Laurence, 45 ans, utilise son vélo pour tous ses déplacements et respecte le code de la route. Mais elle a l'impression d'être une extraterrestre : « *Je crois tout simplement, qu'il n'y a pas assez de sanctions !* ».

*le prénom a été modifié

Eve Guyot @eveguyot

CULTURE

La France tu l'aimes ou tu la quittes

La famille la plus franchouillarde de France fait son retour sur grand écran. Au programme, blagues potaches et clichés racistes, mais aussi crise de la ruralité et homophobie.

Nous sommes à un moment critique du film. Alors que ses quatre gendres s'apprêtent tous à s'installer à l'étranger, Claude Verneuil (Christian Clavier) leur balance en patriote désespéré : « *Mais… Quel est votre problème avec la France ?* ». Rachid, l'avocat arabe, répond du tac-au-tac : « *Les ronds-points !* ». Gilet jaune es-tu là ?

Loin de vouloir prêter à Philippe de Chauveron des talents de voyant, on dira que le réalisateur a senti le coup venir. En bonne comédie sociétale, Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ? répond à la gronde de la ruralité, à sa manière.

Retour en 2014, date de sortie du premier opus. Le projet du film est alors simple : faire accepter les mariages mixtes à la société française, en prenant pour cible un couple de vieux cons riches et provinciaux (ces gens-là vivent à Chinon). Facile. Résultat, un immense succès en salle, 12 millions d'entrées, et un florilège de blagues, potaches pour certaines, carrément racistes pour d'autres. Cinq ans après, rien n'a changé.

Mission "vivre ensemble"

Certes, Marie Verneuil (Chantal Lauby) et lui accueillent chez eux un réfugié afghan, d'ailleurs rapidement accusé de fomenter un attentat, mais leur vision du monde, figée dans les années 50, est bien tenace. Tellement tenace qu'elles ont raison de leur gendres Benetton. Chao, Charles, David et Rachid cèdent à la pression sans passer par la case indignation : comme ils ne sont plus à leur place en France, ils décident d'un commun accord de rentrer dans leur « pays d'origine ».

On l'a compris, le scénario ne fait pas dans la dentelle. Tels des super héros virevoltant de scène en scène à vitesse grand V – presque aucune scène ne dépasse deux minutes-, le couple-Verneuil se charge d'une mission quasi-divine : faire à nouveau aimer la France à ces potentiels migrants. Mais pas n'importe laquelle, bien sûr, la France rurale, la France qui ne ment pas. Faisant d'une pierre deux coups, les cathos humanistes règlent les problèmes d'intégration et de désertification rurale. Miracle.

Trop facile même, puisqu'à la fin du film, c'est au tour du mariage gay d'être passé au grill. Heureusement, cette fois-ci en évitant la grossièreté. Ce miracle, encore un, les spectateurs le doivent à Pascal Nzonzi, aussi juste que ridicule dans le rôle de Monsieur Koffi, père du gendre africain. En singeant parfaitement le patriarche ivoirien misogyne, raciste, refusant de voir sa fille se marier avec une autre femme, il réussit là où le reste du film échoue : faire rire et réfléchir.

Matthieu Fontaine @matthieufontai1

SPORT

Turfiste, des paris à tout prix

Au Bouscat, le mercredi, c'est jour de course. L'occasion pour Jean-Claude, turfiste de 67 ans, de vivre sa passion : les paris hippiques.

11h30, à l'entrée de l'hippodrome du Bouscat, dans la banlieue de Bordeaux. C'est l'effervescence. Chevaux, jockeys, entraineurs, tous s'activent alors que la première des huit courses prévues dans la journée commence dans trente minutes. Pourtant, aux guichets, il n'y a pas foule. Geneviève Salzat, guichetière depuis 38 ans à l'hippodrome, fait la moue. « *Depuis décembre, les recettes ont plongé* » soupire-t-elle.

« J'ai mes chiffres fétiches »

Jean-Claude, jeune retraité aux cheveux grisonnants, n'a « *pas raté une course au Bouscat depuis l'âge de 22 ans* ». Cet ancien employé de la SNCF ne prête pas tellement attention aux jockeys et aux chevaux qui s'agitent à l'extérieur. C'est la course qui l'intéresse. Les yeux rivés sur son journal, il gribouille quelques numéros. « *J'ai mes chiffres fétiches, même si je prends aussi en compte les performances des chevaux et des jockeys* », explique-t-il. A l'un des trois guichets ouverts, il parie quatre euros sur les duos 10, 12 et 3, 5. La démarche est réfléchie et bien rodée. « *Je mets quatre euros à chaque course et donc, aujourd'hui, j'en aurai pour 32 euros* », calcule-t-il, avant d'ajouter, lucide, « *mais je perds plus que je ne gagne* ».

Midi, le turfiste est en place en bas des gradins pour suivre le départ des premiers concurrents. Le speaker de la course déplore coup sur coup cinq faux départs, ce qui ne tarde pas à agacer Jean-Claude, mais aussi les autres spectateurs. « *Les commissaires* [de la course] *sont des rigolos ! Les bêtes ne sont pas des machines ! Ces départs répétés, ça les fatigue. Les commissaires faussent la course* », s'insurge-t-il. Malgré sa faible mise, l'homme reste attentif tout au long de la course et voit la victoire revenir au numéro huit. Pas le temps d'être déçu, la deuxième course a lieu dans 30 minutes et il faut parier.

© Valentin Gouriou

Jean-Claude se rend depuis quarante-cinq ans à l'hippodrome du Bouscat.

« Je viens seul »

Entre les deux courses, Jean-Claude retrouve deux autres habitués déjà rencontrés lors de précédentes réunions. « *Je viens seul, mais je finis toujours par retrouver d'autres passionnés* », s'amuse-t-il. La discussion tourne autour du prochain pronostique. Le journal dans les mains, la tête levée vers les écrans indiquant les prochaines cotes, les trois turfistes hésitent. Une fois le pari déposé, le sexagénaire s'installe de nouveau sous les gradins.

La seconde course n'offre pas plus de chance au jeune retraité. « *J'ai fait une connerie, j'aurais dû m'écouter* », rage-t-il. Jean-Claude a préféré suivre les cotes, plutôt que faire confiance à son instinct. Sur son journal, les chiffres rayés indiquent la combinaison gagnante. Mais pas de quoi le décourager. Le turfiste compte bien rester jusqu'à la fin de la journée, avec l'espoir de miser sur le bon cheval.

Valentin Gouriou @valentingouriou

LES GILETS JAUNES EN BREF

Comparution immédiate pour un manifestant

Un Dacquois de 27 ans devant le tribunal correctionnel de Bordeaux. Le jeune homme a été interpellé chez lui mardi. Après enquête, la police l'aurait formellement identifié sur des images de vidéo-surveillance. Le suspect aurait lancé des projectiles sur des policiers et participé à la dégradation d'une agence de voyages. Depuis le début des manifestations, des centaines de gilets jaunes ont été jugés et certains condamnés à de la prison ferme.

Christophe Dettinger reste en détention provisoire

La cour d'appel de Paris a confirmé mercredi le maintien en détention provisoire de l'ex-champion de France de boxe. Il est incarcéré à Fleury-Mérogis depuis le 9 janvier, accusé d'avoir frappé des policiers durant l'acte VIII des gilets jaunes. L'homme marié, employé et père de trois enfants a été jugé «*personnalité extrêmement inquiétante et dangereuse*» lors de cette audience en appel. Une cagnotte en ligne avait atteint 120 000 euros. Selon son avocate « *Cela ne l'a pas du tout aidé* ».

La visite d'Edouard Philippe à Bordeaux

Le premier ministre sera à Bordeaux vendredi. Selon le quotidien Sud Ouest, il déjeunera avec Alain Juppé avant de rencontrer des commerçants du centre-ville. Les dégradations subies par ces derniers lors des manifestations des gilets jaunes devraient être au centre des conversations. Le maire de Bordeaux a insisté pour qu'Edouard Philippe vienne constater les dégâts.

Philippine Kauffmann @philippinekfmn

IMPRIMATUR

Directeur de la publication Arnaud Schwartz • Coordination éditoriale Jean-François Brieu • Direction artistique Fred Augry • Cheffe d'édition Philippine Kauffmann
Rédacteurs Félicie Gaudillat, Eve Guyot, Thibaut Ghironi, Philippine Kauffmann,Valentin Gouriou, Matthias Hardoy, Alix Fourcade, Matthieu Fontaine, Rébecca Laplagne

pour aller plus loin
imprimaturweb.fr

ijba Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine
Université Bordeaux Montaigne